



# **SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION**

**DÉCLARATION AU TITRE DES INSTALLATIONS  
CLASSÉES EN VUE DE L'EXPLOITATION D'UNE  
DÉCHÈTERIE SOUS LE REGIME DE L'ENREGISTREMENT  
SUR LA COMMUNE DE  
ACHICOURT**

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Décembre 2012

## I. PRESENTATION DU PROJET

Le projet a pour objet la réhabilitation d'une déchèterie sur la commune d'Achicourt, située sur le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras dans le département du Pas de Calais (62).

La construction de cette déchèterie intervient dans le cadre de la refonte complète du réseau de déchèteries du Syndicat Mixte Artois Valorisation.

La déchèterie, actuellement exploitée, comporte des non-conformités, ne présente aucune commodité et manque d'attrait. Par conséquent, elle sera entièrement déconstruite et le site réaménagé en lieux et place pour accueillir de nouveaux locaux.

Celle-ci a pour vocation de permettre le dépôt sélectif des déchets dont les usagers ne peuvent se débarrasser de manière satisfaisante par la collecte des ordures ménagères, du fait de leur encombrement, de leur quantité ou de leur nature.

La mise en place de cette déchèterie répond à plusieurs objectifs :

- Limiter la création de dépôts sauvages en préservant l'environnement,
- Augmenter les capacités de collecte de la déchèterie, tant quantitativement que qualitativement,
- Economiser les matières premières en recyclant certains déchets tels que les ferrailles, les huiles usagées, les déchets végétaux, les papiers et cartons, le bois, etc...
- Améliorer les conditions d'accès pour les usagers.

Le présent dossier constitue le dossier de demande d'enregistrement des conditions d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de la déchèterie d'Achicourt sous le régime de l'enregistrement, en application des articles L 512-7 et R 512-46 du Code de l'Environnement.